

DEPARTEMENT DE LA REUNION  
VILLE DU PORT



EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 6 août 2024

Nombre de conseillers  
en exercice : 39

Quorum : 20

**A l'ouverture de la séance**

Nombre de présents : 29

Nombre de représentés : 05

**Mise en discussion du rapport**

Nombre de présents : 28

Nombre de représentés : 05

Nombre de votants : 33

**OBJET**

Affaire n° 2024-108

CREATION DE POSTES AU SEIN  
DES SERVICES COMMUNAUX

MISE A JOUR DU TABLEAU DES  
EFFECTIFS

**NOTA** : le Maire certifie que :

- la convocation du conseil municipal  
a été faite et affichée le 29 juillet  
2024.

- la liste des délibérations a été  
affichée à la porte de la mairie le  
7 août 2024.

LE MAIRE



Olivier HOARAU

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE, le  
mardi 6 août, le conseil municipal de Le Port s'est réuni à  
l'hôtel de ville, après convocation légale sous la présidence  
de M. Olivier Hoarau, Maire.

**Secrétaire de séance** : Mme Annick Le Touilec.

**Étaient présents** : M. Olivier Hoarau Maire, Mme Annick  
Le Touilec 1<sup>ère</sup> adjointe, M. Armand Mouniata 2<sup>ème</sup> adjoint,  
M. Bernard Robert 4<sup>ème</sup> adjoint, Mme Karine Mounien 5<sup>ème</sup>  
adjointe, M. Wilfrid Cerveaux 6<sup>ème</sup> adjoint, Mme  
Mémouna Patel 7<sup>ème</sup> adjointe, M. Mihidoiri Ali 8<sup>ème</sup>  
adjoint, Mme Bibi-Fatima Anli 9<sup>ème</sup> adjointe, M. Guy  
Pernic 10<sup>ème</sup> adjoint, Mme Catherine Gossard 11<sup>ème</sup>  
adjointe, M. Jean-Paul Babef, M. Henry Hippolyte, M.  
Jean-Max Nagès, Mme Danila Bègue, M. Alain Iafar,  
Mme Brigitte Cadet, M. Zakaria Ali, M. Jean-Claude  
Adois, Mme Sophie Tsiavia, Mme Garicia Latra Abélard,  
Mme Véronique Bassonville, M. Didier Amachalla, Mme  
Honorine Lavielle, Mme Aurélie Testan, Mme Gilda  
Bréda, Mme Annie Mourgaye, M. Sergio Erapa, Mme  
Valérie Auber.

**Absents représentés** : Mme Jasmine Béton 3<sup>ème</sup> adjointe  
par M. Armand Mouniata, M. Franck Jacques Antoine par  
M. Guy Pernic, M. Fayzal Ahmed Vali par Mme Annick  
Le Touilec, Mme Barbara Saminadin par Mme Honorine  
Lavielle, Mme Paméla Trécasse par Mme Sophie Tsiavia.

**Arrivée(s) en cours de séance** : Néant.

**Départ(s) en cours de séance** : Mme Brigitte Cadet de  
17h56 à 17 h 59 (affaire n° 2024-099), M. Jean-Claude  
Adois de 18h01 à 18h02 (affaire n° 2024-100), Mme  
Valérie Auber à 18 h 24 (affaire n° 2024-107).

**Absents** : Mme Claudette Clain Maillot, M. Patrice Payet,  
Mme Firose Gador, M. Bertrand Fruteau, et Mme Patricia  
Fimar.

.....  
.....

Affaire n° 2024-108

**CREATION DE POSTES AU SEIN DES SERVICES COMMUNAUX  
MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS**

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

**Vu** le Code général des collectivités territoriales ;

**Vu** le Code général de la fonction publique et notamment ses articles L313-1 et L332-8 ;

**Vu** le décret n° 2019-1414 du 19 décembre 2019 relatif à la procédure de recrutement pour pouvoir les emplois permanents de la Fonction Publique ouverts aux agents contractuels ;

**Vu** le rapport présenté en séance ;

**Considérant** la nécessité de mettre à jour le tableau des effectifs pour tenir compte des mouvements de personnel et de procéder à l'ouverture des postes sur emplois permanents listés au tableau joint en annexe ;

*Après avoir délibéré et à l'unanimité,*

**DÉCIDE**

**Article 1** : d'autoriser la création des postes sur emplois permanents listés au tableau présenté en annexe I ;

**Article 2** : de modifier en conséquence le tableau des effectifs ;

**Article 3** : d'inscrire au budget les crédits correspondants ;

**Article 4** : d'autoriser le Maire, ou tout adjoint habilité, à signer tous les actes correspondants.

**POUR EXTRAIT CONFORME  
LE MAIRE**



**Olivier HOARAU**



## **CRÉATION DE POSTES AU SEIN DES SERVICES COMMUNAUX MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS**

Le présent rapport a pour objet de recueillir l'avis du conseil municipal sur la création de postes au sein des services municipaux de la ville de Le Port.

Le Maire expose que conformément à l'article L313-1 du Code Général de la Fonction publique, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant.

Il propose de mettre à jour le tableau des effectifs pour tenir compte des mouvements de personnel et de procéder à l'ouverture des postes sur emplois permanents listés au tableau joint en annexe.

Ces emplois sont ouverts aux fonctionnaires relevant du ou des cadre(s) d'emplois, précisés pour chacun des postes créés. La quotité de temps de travail (temps complet ou non complet), les fonctions, la catégorie hiérarchique et le(s) grade(s) correspondants sont définis au tableau annexé.

Sous réserve qu'aucun fonctionnaire n'ait pu être recruté, chacun de ces emplois pourra être occupé par un agent contractuel pour le motif défini au tableau, lequel indique également la nature des fonctions, le niveau de recrutement et de rémunération de l'agent contractuel

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la collectivité.

Il est demandé au conseil municipal :

- d'autoriser la création des postes sur emplois permanents listés en annexe ;
- de modifier en conséquence le tableau des effectifs ;
- d'inscrire au budget les crédits correspondants ;
- d'autoriser le Maire, ou tout adjoint habilité, à signer tous les documents correspondants.

Envoyé en préfecture le 14/08/2024

Reçu en préfecture le 14/08/2024

Août 2024



Publié le 14/08/2024

Ouverture au recrutement contractuel

ID : 974-219740073-20240806-DL\_2024\_108-DE

Réf	Effectif	Nature de l'emploi	Intitulé du poste	Filière	Cadre d'emploi	Cat	Grade de recrutement	Durée hebdomadaire de service	Nature des fonctions	Structure d'affectation	Publié le 14/08/2024		
34	8	2024	1	Permanent	Chef(fe) de projet	Administrative	Rédacteur	B	Rédacteur - Rédacteur ppal 1e /2e classe	Temps complet - 35h	En charge de la gestion et du suivi administratif et financier des dossiers RH. Coordonner les projets en lien avec les responsables de services ; Accompagner les responsables des services RH en matière de Ressources Humaines sur le volet administratif et financier : assurer la gestion du budget au chapitre 011 (tableaux de bord – suivi – bons de commande...)	Direction des ressources humaines	Fondement : L332-8, 2° CGFP Motif : besoins du service en cas de recrutement infructueux de fonctionnaire Nature des fonctions : définie précédemment Niveau de recrutement : Cat B Niveau de rémunération : par référence aux échelles de rémunération afférentes aux grades de recrutement
35	8	2024	1	Permanent	Assistant(e) de direction	Administrative	Rédacteur	B	Rédacteur - Rédacteur ppal 1e /2e classe	Temps complet - 35h	Assurer la mission principale du traitement, de la circulation de l'information, des documents et du suivi des dossiers. Assurer l'interface du directeur et des chefs de projets éducatifs, l'accueil physique et téléphonique en sachant hiérarchiser (degré d'importance, d'urgence), filtrer, rédiger et transmettre; Assurer le suivi budgétaire de la direction et les enjeux de la gestion de la relation avec les tiers	Direction de la vie éducative	Fondement : L332-8, 2° CGFP Motif : besoins du service en cas de recrutement infructueux de fonctionnaire Nature des fonctions : définie précédemment Niveau de recrutement : Cat B Niveau de rémunération : par référence aux échelles de rémunération afférentes aux grades de recrutement
36	8	2024	1	Permanent	Chargé(e) de mission Gestion Urbaine de Proximité	Technique	Technicien	B	Technicien Technicien ppal 1e /2e classe	Temps complet - 35h	Assurer la création d'un dispositif d'alerte en continu sur la propreté publique, les VHU, les dépôts sauvages, les actions d'incivilité et dégradations sur l'ensemble du périmètre et mettre en place d'une démarche régulière de diagnostic partagé avec l'ensemble des partenaires impliqués dans la gestion des espaces pour identifier les niveaux de compétences et le niveau d'intervention dans le traitement des dysfonctionnements observés. Sur l'ensemble des quartiers prioritaires de la Ville de Le Port, animer le partenariat entre Etat, Ville, bailleurs sociaux et tout acteur intervenant sur le cadre de vie, l'habitat et la tranquillité publique	Direction générale adjointe aménagement et développement	Fondement : L332-8, 2° CGFP Motif : besoins du service en cas de recrutement infructueux de fonctionnaire Nature des fonctions : définie précédemment Niveau de recrutement : Cat B Niveau de rémunération : par référence aux échelles de rémunération afférentes aux grades de recrutement
37	8	2024	1	Permanent	Administrateur(rice) des systèmes et des réseaux	Technique	Technicien	B	Technicien ppal 1e /2e classe	Temps complet - 35h	Participer à la gestion de l'ensemble des systèmes serveurs, clients et réseaux de la collectivité, veiller au bon fonctionnement des systèmes d'information en garantissant le maintien opérationnel des différents outils, logiciels systèmes et métiers, à l'amélioration de la sécurité des systèmes; assurer l'intérim du responsable de service pendant ses absences, participer aux trois axes de gestion du SI (3S) : Sécurité, Sauvegarde, Supervision.	Direction des Ressources Informatiques et Télécommunication	Fondement : L332-8, 2° CGFP Motif : besoins du service en cas de recrutement infructueux de fonctionnaire Nature des fonctions : définie précédemment Niveau de recrutement : Cat B Niveau de rémunération : par référence aux échelles de rémunération afférentes aux grades de recrutement
38	8	2024	1	Permanent	Gestionnaire administrative et financière	Administrative	Adjoint administratif	C	Adjoint admini - Adjoint admini ppal 1e /2e classe	Temps complet - 35h	Missions administratives et financières variées : secrétariat, comptabilité, suivi des dossiers, accueil physique et téléphonique du public, et montage de dossiers financiers divers. Préparation des bons de commande, des fiches de suivi et des demandes de bons de commande ; Gestion des archivages des bons de commande ; Vérification des factures et mise dans le circuit de signatures ; Saisie et suivi des congés en ligne des agents ;	Direction de l'environnement	Fondement : L332-8, 2° CGFP Motif : besoins du service en cas de recrutement infructueux de fonctionnaire Nature des fonctions : définie précédemment Niveau de recrutement : Cat C Niveau de rémunération : par référence aux échelles de rémunération afférentes aux grades de recrutement
39	8	2024	1	Permanent	Photographe	Administrative	Adjoint administratif	C	Adjoint admini - Adjoint admini ppal 1e /2e classe	Temps complet - 35h	Réaliser des reportages des événements municipaux et partenaires; d'actualité, portraits, scène de vie, expositions...Réaliser des images pour archives, illustrations, dossiers, et tous supports de communication; Participer à l'animation et alimentation des supports de communication de la ville. Effectuer des comptes rendus écrits lors des événements / actualités sur le terrain. Participer aux réunions de service et à la conférence de rédaction	Direction de la communication	Fondement : L332-8, 2° CGFP Motif : besoins du service en cas de recrutement infructueux de fonctionnaire Nature des fonctions : définie précédemment Niveau de recrutement : Cat C Niveau de rémunération : par référence aux échelles de rémunération afférentes aux grades de recrutement
40 à 60	8	2024	20	Permanent	Agent(e) polyvalent des écoles maternelles	Technique Medico-sociale	Adjoint technique	C	Adjoint technique - Adjoint techn ppal de 2e ou 1e cl. Agent territorial spécialisé des écoles maternelles - ATSEM ppal de 2e ou 1e cl.	Temps non complet	Apporter une assistance technique au fonctionnement des écoles maternelles (enfants de 2 à 6 ans). ... Aider au service des repas. Assurer également la surveillance de ces enfants dans les cantines et les accueils de loisirs.	Direction de la vie éducative	Fondement : L332-8, 2° CGFP Motif : besoins du service en cas de recrutement infructueux de fonctionnaire Nature des fonctions : définie précédemment Niveau de recrutement : Cat C Niveau de rémunération : par référence aux échelles de rémunération afférentes aux grades de recrutement